

R A P P E L R E G L E M E N T D E M I - P E N S I O N

FONCTIONNEMENT

Le restaurant scolaire est accessible : du Lundi au Vendredi de 11H30 à 13H00
 le mercredi de 12H00 à 13H00

- Tout convive muni de sa carte-badge (carte génération HDF pour les lycéens, badges Turbo Self pour les autres convives), peut déjeuner au Lycée sous réserve que son compte-repas soit suffisamment approvisionné.
- Chaque repas pris est débité de ce compte.
- Le repas est distribué en libre-service, chacun doit déposer son plateau à la plonge en quittant la salle à manger.
- La bonne tenue de chacun est la condition nécessaire d'un repas agréable.
- Les élèves sont accueillis à l'Intendance aux récréations pour tout problème concernant les repas (qualité, horaires, carte-badge).
- Une permanence est assurée de 11H30 à 13H00 pour tout incident survenant au cours du repas.
- La carte-badge permet l'accès au self (distributeur automatique de plateaux)
- Le mercredi – sandwich – réservation du jeudi au mardi 16H pour le mercredi suivant – auprès de l'intendance.
- Oubli de carte avec le compte « solde positif » – passage en fin de service (12H ou 13H)
- Oubli de carte avec le compte « solde insuffisant » – carte « joker » à 3.72€.

ACCES AU SELF

- La carte-badge (Génération HDF pour les lycéens ou badge Turbo Self) doit être suffisamment approvisionnée pour permettre l'accès au self. **Elle est strictement personnelle et ne doit être prêtée, sous peine d'exclusion immédiate de la demi-pension.**
- **Le rechargement de la carte-badge doit se faire quand il reste 3 repas sur le compte (signal sonore du distributeur de plateaux).**
- Le rechargement par chèque doit être d'un montant correspondant à 12 repas, soit 39€00 au 1^{er} Septembre 2018. Le chèque doit être libellé à l'ordre de « agent comptable du lycée Queneau » et porter les nom, prénom et classe de l'élève. Il doit être déposé avant 11 heures dans la boîte aux lettres située à l'entrée de l'administration. Attention pas d'encaissement le mercredi.
- Le paiement en espèces est possible au service intendance le matin uniquement les lundi, mardi, jeudi et vendredi.
- Le paiement en ligne par CB est possible (Rendez-vous sur le site du lycée).
- En cas de perte ou vol de la carte-badge, le remplacement de la carte Turbo Self peut être obtenu, moyennant une somme de 6.50€ ; en ce qui concerne la carte génération HDF, la demande doit être faite directement aux services de la région.

